

Signature de cinq accords de coopération

Réactions des ministres marocains

Le Roi Mohammed VI et le président Ould Taya ont co-présidé, le mardi à Nouakchott au palais présidentiel, avant le retour du souverain chérifien au Royaume du Maroc, une cérémonie au cours de laquelle ont été signés cinq nouveaux accords de coopération entre le Maroc et la Mauritanie.

Il s'agit d'accords relatifs au renforcement de la capacité de réaction des deux pays face au fléau acridien, au transport maritime, à l'alphabetisation

des adultes et à la lutte contre l'analphabétisme, ainsi que deux accords de jumelage entre, d'une part le CHU Ibn Sina de Rabat et le centre hospitalier de Nouakchott, et d'autre part, le CHU Ibn Rouchd de Casablanca et l'hôpital Cheikh Zayed de Nouakchott.

Nous avons recueilli pour vous, la réaction des ministres marocains à l'issue de la cérémonie.

Mohamed Benissa

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

NI : Monsieur le ministre quels sont les grands axes de la concertation entre le Maroc et la Mauritanie ?

Mohamed Benissa: La tournée qu'entreprend actuellement Sa Majesté Mohammed VI dans les différents pays africains et particulièrement celle qu'il entreprend en Mauritanie et les concertations qui ont eu lieu entre lui et son frère. Son Excellence le Président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, comme la visite effectuée l'année dernière, sont un gage de l'importance particulière qu'accorde Sa Majesté sur les plans économique, culturel et humain à ces Etats et surtout à la Mauritanie.

NI : Les ministres des Affaires Etrangères de l'Union du Maghreb Arabe et son Secrétaire Général ont effectué récemment une visite en Mauritanie. Parmi eux, il y avait le ministre des Affaires Etrangères de la Libye. Il est évident qu'à l'issue de cette visite il y a une volonté des Chefs d'Etat des pays maghrébins, de faire avancer l'UMA.

MB : Il ne fait aucun doute que nos dirigeants sont habités par une forte volonté d'appuyer et d'activer les structures de l'Union du Maghreb Arabe pour en faire une organisation qui réponde aux aspirations des populations. Nous espérons que les divergences qui existent entre certains pays soient résolues et que nous entamons l'avenir, avec un esprit constructif et une coopération avantageuse au bénéfice des peuples, surtout en ce moment où le monde se caractérise par l'émergence des regroupements et des organisations économiques. Les pays de l'UMA ont toutes les opportunités pour la coopération, l'entraide et l'association entre eux et avec d'autres pays de la sous région.



NI : Que doit-on attendre - Monsieur le ministre - du sommet de la Ligue Arabe prévu le 22 mars à Alger ?

MB : Le sommet ordinaire de la ligue Arabe qui se tiendra en Algérie va adopter certains points relatifs à des réformes concernant la charte de l'organisation. Il est attendu que le sommet donne naissance au parlement arabe. Il sera également une occasion pour les dirigeants arabes de faire des consultations sur tous les problèmes qui les intéressent. Tous nos espoirs, que ce sommet soit une réussite, participe au développement de la coopération entre les Etats Arabes, et crée les conditions favorables pour des échanges libres et d'appui à l'économie, pour le bien des sociétés arabes.

NI : Que pensez-vous des réformes démocratiques dans le monde arabe ?

MB : Je pense que chaque pays arabe essaie conformément à ses spécificités, ses moyens et son développement de faire les réformes nécessaires. Au cours du sommet arabe tenu à Tunis, Sa Majesté Mohammed VI l'avait affirmé clairement dans son discours, en soulignant que les réformes doivent venir de l'intérieur, conformément à cette spécificité et aux valeurs qui rationalisent le pouvoir dans chaque pays.

Mohand Laenser

Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes

NI : Monsieur le ministre, vous venez de parapher un accord avec votre homologue mauritanien, pouvez-vous nous parler de la nature du protocole signé ?

Mohand Laenser : Nous avons signé une convention concernant la lutte contre le fléau du criquet. Il est bien évident que depuis 2003 nous avons des actions concertées de collaboration pour faire face à ce fléau qui se développe aussi bien en Mauritanie qu'au Maroc. Le Maroc a toujours été présent depuis le début de la lutte en Mauritanie. Aujourd'hui, ce que nous souhaitons faire, c'est justement tenir compte du répit relatif que connaît la lutte contre le fléau acridien, pour pouvoir doter nos frères mauritaniens de moyens de lutte. Mais au-delà, nous visons à établir une collaboration pérenne durable qui nous permettra à la fin de ces invasions, que nous espérons très proches, de continuer à collaborer, dans les domaines de l'étude, de la recherche scientifique sur la façon de pouvoir percer le cycle de reproduction des criquets. Puisque les criquets reviennent tous les huit ans ou dix ans et nous ne pouvons absolument pas attendre à chaque fois que nous soyons attaqués pour réagir. Donc si vous voulez, c'est à la fois une action qui concerne la façon de faire face au danger, mais en même temps qui s'inscrit dans un plan beaucoup plus large. Un

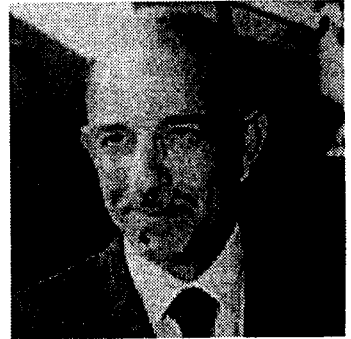


plan d'étude et de lutte préventive contre le criquet. A côté de cela bien sûr, c'est l'urgence, nous avons avec mon collègue mauritanien, envisagé de réactiver la coopération d'une façon plus générale dans les domaines agricole, la production animale et nous estimons que cela va se faire très prochainement avant la grande commission Mixte, puisque nous avons convenu de voir avec nos ambassadeurs respectifs la façon d'organiser des rencontres avec nos techniciens et nos experts, pour faciliter l'échange des produits agricoles, des produits animaux entre les deux pays et de pouvoir nous inscrire réellement dans une coopération très large en matière d'agriculture et de production animale.

Pr Biyeddillah Mohamed Cheikh

Ministre de la Santé

" Il s'agit d'un accord de jumelage entre les deux centres hospitaliers universitaires (CHU) de Rabat et Casa avec les hôpitaux de Nouakchott. En fait, ce qui est important, c'est le transfert de compétence, l'échange d'experts, la recherche médicale, la recherche appliquée. Mais aussi d'avoir des relations avec le nord et plus tard nous espérons avec ce genre d'opérations trouver des financements, dans ce qu'on appelle, la coopération triangulaire."



Karim Ghellab

Ministre de l'Équipement et des Transports

NI : Monsieur le ministre que représente ces accords qui viennent d'être signés entre vous et votre homologue Mauritanien ?

Karim Ghellab : C'est une autre étape dans le développement des relations bilatérales entre nos deux pays à travers le secteur de l'équipement et des transports. Je voudrais dire que la coopération entre la Mauritanie et le Maroc se caractérise par une coopération concrète autour de projets concrets qui visent à développer les échanges économiques entre la Mauritanie et le Maroc. A titre d'exemple, je rappelle la route Nouakchott-Nouadhibou qui prolonge l'axe Casa-Tanger-Nouakchott-Dakar-Lagos. C'est un axe qui est entrain d'être achevé et qui d'ores et déjà a développé beaucoup les échanges commerciaux. Aujourd'hui, nous signons une autre étape, celle de la coopération dans le domaine maritime qui compte tout ce qui concerne les échanges d'experts, une coopération Sud-Sud basée sur la possibilité d'échanger les compétences dans le secteur maritime. Le secteur maritime est un secteur qui a beaucoup évolué ces dernières années, sur les problématiques de pollution, de prévention de la pollution, de sûreté et de sécurité de la navigation et donc nous sommes convenus de travailler ensemble, d'échanger nos compétences. Il faut dire aussi que le choix du mode maritime comme vecteur d'échan-



ges est lié à la volonté commune entre le Maroc et la Mauritanie de créer une ligne maritime de transport de marchandises entre Casablanca et Nouakchott et c'est une volonté qui nous lie aussi avec le Sénégal. Une volonté des trois pays : Mauritanie, Sénégal et Maroc de créer et d'encourager les opérateurs à créer des lignes de transport maritime sur la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest. Et ça redonne cette consistance de projet à laquelle nous sommes très attachés pour les bénéfices des populations de la région.